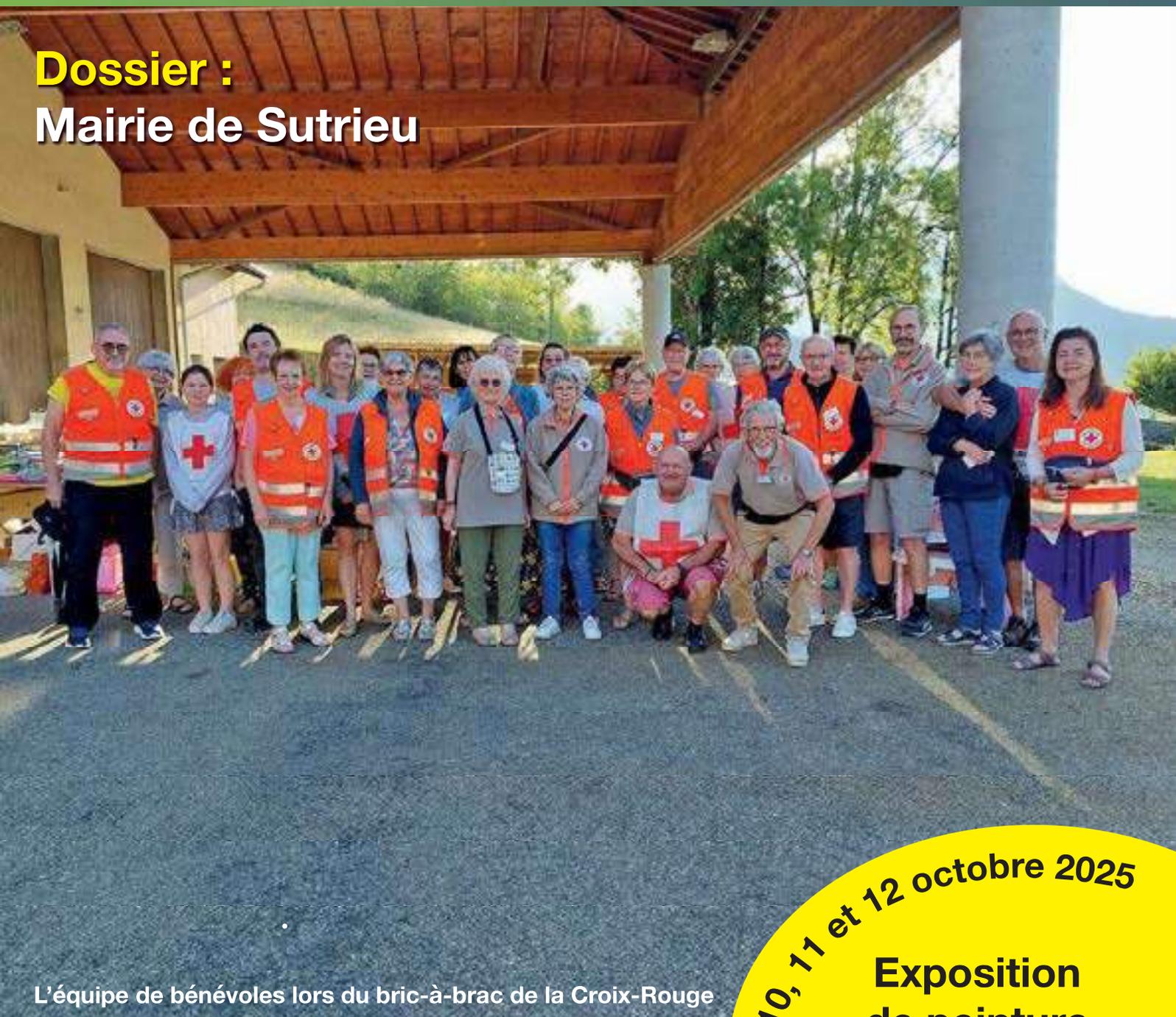


Dossier : Mairie de Sutrieu



L'équipe de bénévoles lors du bric-à-brac de la Croix-Rouge

- Croix Rouge
- Travaux
- Délibérations
- Le petit train du Valromey

10, 11 et 12 octobre 2025

**Exposition
de peinture
et d'artisanat**

Salle polyvalente
de Belmont

INFOS PRATIQUES

Mairie principale : 04 79 87 33 57

1, place de la Mairie • Belmont • 01260 Valromey-sur-Séran

Courriel : mairie@valromey-sur-seran.fr • **Site internet :** www.valromeysurseran.fr

Horaires d'ouverture : **Lundi** de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30

Mardi de 9h00 à 12h00 / **Jeudi** de 9h00 à 13h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Mairies déléguées : permanences ou rendez-vous

Lompnieu ou Vieu :

Jeudi de 9h00 à 12h00

Sutrieu :

Lundi de 9h00 à 12h00

C'est la rentrée, il est encore temps de s'inscrire !

Nos associations communales proposent des activités de qualité toute l'année scolaire, profitez-en !

Activités :



Val'Muse

Contact :

06 30 06 94 72

www.val-muse.fr

Retrouvez le lien d'inscription sur :

<https://framaforms.org/inscriptions-valmuse-2025-2026-1746523761>

Inscriptions rentrée 2025/2026

	Jours et horaires	Lieu	Contact
Yoga	Mardi à 9h30 et 18h30	Salle polyvalente de Belmont	contact@vivreenvalromeyretord.com
	Lundi, mardi, mercredi et vendredi	Mairie déléguée de Sutrieu	Horaires à demander par mail à yogadubugey@orange.fr
	Lundi à 17h00	Salle des associations à Belmont	valherault23@gmail.com
Gym	Mercredi à 18h30	Salle de Chongnes	contact@vivreenvalromeyretord.com
Qi gong	Mercredi à 17h45	Salle polyvalente de Belmont	lydie.georges@gmail.com
Bridge	Mercredi à 14H00	Salle des associations à Belmont	clair.renard01@orange.fr
Jeux de cartes	Mardi à 13h30	Salle des associations à Belmont	mimiesam01@hotmail.fr
Jeux divers avec les Vicusiens	1 mercredi sur 2 à 14h00	Salle de Chongnes	andre.bolon01260@gmail.com
Jeux divers avec ARLO	Jeudi à 14h00	Salle de Lompnieu	arlo01260@gmail.com

Journées de chasse



Avec l'automne revient la saison de la chasse. Voici les jours d'ouverture :

Belmont :

- battues gros gibiers les samedis, dimanches et jours fériés,
- chasse petits gibiers les samedis, dimanches, lundis, mercredis, jeudis et jours fériés.

Charancin, Fitignieu, Luthézieu :

- battues gros gibiers les jeudis, samedis et jours fériés,
- chasse petits gibiers les dimanches, lundis et jours fériés.

- chasse petits gibiers le mercredi pour la société de L'Écho de la Lebe.

Vieu :

- battues gros gibiers les jeudis, dimanches et jours fériés,
- chasse petits gibiers les lundis, mercredis, Samedis et jours fériés.

Sutrieu et Lompnieu :

- battues gros gibiers les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés,
- chasse petits gibiers les lundis et mercredis.

**Fermeture départementale
les mardis et vendredis.**

Un incident sur les lignes ?

Vous êtes nombreux à nous signaler des incidents sur les lignes de téléphonie, de fibre ou d'électricité et nous vous en remercions. Pour une bonne prise en charge de ces signalements, veuillez accompagner votre message de photos, ce qui permettra une intervention plus rapide et plus efficace des services compétents.

**Nous comptons
sur votre compréhension.**

Chers Valsérantines, chers Valsérantins



La période de réserve liée aux élections municipales de mars prochain nous impose de la retenue dans nos communications. Soyez assurés que les dossiers courants continuent d'être suivis avec sérieux, et que les projets présentés dans ce bulletin s'inscrivent dans cette continuité.

Après un été qui a offert à beaucoup d'entre nous de beaux moments de détente, nous avons aussi été rappelés à la réalité des changements climatiques : canicules, orages violents, risques d'incendie. Dans ces circonstances, l'action des agents municipaux est à saluer. Ils sont intervenus pour dégager des arbres tombés, déboucher des canalisations, sécuriser les lieux touchés et rétablir au plus vite des conditions normales. Nous les remercions vivement pour leur réactivité et leur professionnalisme. La commune est grande ! Ces épisodes doivent aussi rappeler à chacun sa responsabilité : **les propriétaires ont l'obligation d'entretenir leurs parcelles**. Nous vous invitons donc à veiller régulièrement à ces travaux d'entretien, indispensables à la sécurité de tous.

Par ailleurs, nous vous encourageons à **nous signaler toute situation dangereuse, notamment les arbres fragilisés ou menaçants en bordure de route**. Tous ces signalements n'entraîneront pas forcément une intervention

directe de la commune, mais ils permettront de transmettre l'information aux bons interlocuteurs (propriétaires privés, département, etc.) et, ainsi, de prévenir au mieux les incidents. **L'application illiwap vous permet de faire ces signalements** en un clic. Ces derniers nous sont instantanément remontés. Pensez-y !

L'actualité nous rappelle trop souvent, à travers des faits divers dramatiques, les conséquences que peuvent avoir ces phénomènes climatiques extrêmes.

C'est pourquoi la commune retravaille actuellement son Plan Communal de Sauvegarde, afin d'être mieux préparée en cas d'événement majeur. À l'échelle intercommunale, un Plan Intercommunal de Sauvegarde est également en préparation : il ne remplacera pas le plan communal, mais apportera davantage de solidarité entre les communes, de réactivité et de mise en commun de moyens en cas de crise majeure.

En cette rentrée, j'adresse mes vœux les plus chaleureux aux enseignants, aux enfants et à leurs familles. Je souhaite également une belle reprise à nos associations communales.

Que cette rentrée soit placée sous le signe de la réussite et du partage.

Bien à vous.

Pauline Godet,

Maire de Valromey-sur Séran

Réunion publique du 7 juillet 2025



A la suite du Conseil Municipal, lundi 7 juillet 2025, la population a été invitée à un temps d'échange avec les élus. 80 personnes environ étaient présentes dans la salle communale de Belmont.

Dans un premier temps, Madame le Maire a présenté le PLU (Plan Local d'Urbanisme), voté lors du Conseil précédent. Après en avoir exposé les grandes lignes et rappelé qu'il a fallu composer avec le contexte réglementaire, elle a invité chacun à consulter les documents mis à disposition dans le bulletin municipal, sur le site Internet de la commune ou encore à disposition à la mairie.

Quelques questions ont été posées sur le sujet.

Il est également vite apparu que les préoccupations principales tournaient

autour de la sécurité routière et de la voirie. Les initiatives en cours ont été rappelées.

La sécurité dans les villages passe par des aménagements adaptés, mais surtout par le respect des règles de civisme de la part des conducteurs.

Le bien vivre ensemble est aussi une attente forte des habitants, notamment en ce qui concerne le respect du calme (bruit, aboiements, horaires...).

Les échanges ont été respectueux et constructifs. Les réponses aux problèmes individuels seront apportées en mairie. Le verre de l'amitié a clôturé la soirée.

Notre site internet a évolué !

N'hésitez pas à le visiter, vous y trouverez des informations sur la vie de la commune, les démarches administratives, les loisirs... Bonne lecture !



Location des salles communales

Pour toute demande de location de salle communale, vous pouvez contacter Nadia Carecchio au 06/58/71/34/40 ou à « nadia.carecchio@free.fr » ou vous rendre sur le site internet de la commune.

LE DOSSIER : Patrimoine immobilier de notre commune

Commune de Sutrieu



Avant...

La commune de Valromey-sur-Séran a réalisé, cette année, la rénovation de la mairie déléguée de Sutrieu. Le bureau de la mairie reste ouvert tous les lundis matin de 9h à 12h.

La salle de conseil rendue indépendante peut être mise à disposition des associations de la commune. L'ancienne école accueillera des cours de yoga. Les 2 appartements entièrement rénovés sont loués à l'année.

Nous souhaitons la bienvenue aux locataires.



... et après travaux



Le 14 juin, plusieurs dizaines de personnes sont venues inaugurer la mairie de Sutrieu. L'ensemble du bâtiment a été rénové : isolation, peinture... Chacun a pu apprécier la qualité du travail effectué. Ce moment convivial a été agrémenté par un concert de Val'Muse et s'est terminé par le verre de l'amitié.



Article du 11/11/2005

Mécanisme du clocher



Quelques dates

- **Le 8 février 1836** : délibération du conseil municipal pour la construction d'une maison commune et d'une école ;
- **Le 16 août 1836** : la commune est autorisée par le ministère de l'intérieur à acquérir un terrain en vue de cette construction ;
- **En 1927** : installation d'une horloge ;
- **Le 5 avril 1950** : construction de la cour et du préau ;
- **1974** : fusion des communes de Sutrieu, Charancin et Fitignieu ;
- **2003** : fermeture de l'école de Sutrieu. Mise de la salle d'école à disposition de l'association Val'Muse pour des cours de musique ;
- **2019** : création de la commune de Valromey-sur-Séran par la fusion des communes de Belmont-Luthézieu, Lompnieu, Sutrieu et Vieu.



Logements communaux

Dans une démarche de bonne gestion de son patrimoine et d'amélioration du confort des locataires, la commune a engagé un programme de rénovation thermique de ses logements communaux.

Les deux logements situés dans le bâtiment de la mairie de Sutrieu ont ainsi été entièrement réhabilités dans le cadre du projet de rénovation de la mairie. Parallèlement, les travaux de rénovation des logements de l'ancienne école de Fitignieu sont en cours.

Ces logements communaux, au nombre de treize, constituent un atout important pour la commune : ils génèrent des recettes et permettent d'accueillir des habitants qui, pour la plupart, s'y plaisent et y restent.

Les loyers pratiqués, inférieurs à ceux du parc privé, offrent une alternative accessible à de nombreux ménages. Bien qu'il ne s'agisse pas de logements sociaux à proprement parler, ils remplissent en partie cette fonction.

Ce parc locatif favorise aussi un parcours résidentiel : certains locataires ont choisi de s'installer durablement à Sutrieu en achetant ou en construisant leur propre logement.

Cependant, ces rénovations ont un coût, et la commune doit faire des choix. Tous les biens ne peuvent être conservés. Dans cette logique de gestion patrimoniale, l'ancienne fruitière de Charancin reste à vendre et cherche toujours un acquéreur.

La gestion de ces logements est assurée directement par la mairie. Pour tout renseignement, il est possible de contacter le secrétariat.



Café brocante

Et le dynamisme du village se poursuit avec l'ouverture d'un café brocante !

06 45 34 52 65

contact@auxdouceursdupasse.fr



INFORMATIONS COMMUNALES

Délibérations

Voici un compte-rendu succinct des délibérations du conseil municipal.
Les comptes-rendus complets sont disponibles à la Mairie,
sur notre site internet et sur les tableaux d'affichage

Séance du 26 mai 2025

• Demande de subventions à la région AURA et au département pour la halle de Chongnes

L'enveloppe s'élève à 87 900 €. Nous pouvons prétendre à une subvention à hauteur de 15% de la région et de 35 % de l'État. Le reste sera financé à hauteur de 30 % par le Département et de 20% par des fonds propres. Vote à l'unanimité.

• Demande de subvention au Département pour le patrimoine bâti non classé

Une demande de subvention sera déposée auprès du département pour la rénovation de 3 lavoirs (ceux de la rue des Deux Fontaines et du chemin de Rajan à Belmont et celui de Samonod). Le montant des devis s'élève à 37 000 €. Le taux maximum de subvention est de 30 %. Vote à l'unanimité.

• Accord local pour la constitution du prochain conseil communautaire (CCBS)

L'assemblée est constituée de 66 conseillers communautaires. Le nombre de sièges peut être décidé par accord local ou, à défaut, selon les règles de droit commun. L'accord local proposé par la conférence des maires de la Communauté de Communes Bugey-Sud permettrait d'offrir un siège supplémentaire pour les communes de plus de 1 000 habitants ; en contrepartie, il suppose pour la ville centre de perdre 3 sièges (de 16 à 13). 16 voix pour et 1 voix contre.

Séance du 7 juillet 2025

• Arrêt du PLU

Après de longs mois de travail, le conseil municipal décide l'arrêt du PLU. Tous les documents sont consultables à la mairie ou sur notre site internet. L'enquête publique sera lancée dès que les personnes publiques associées auront donné leur avis. Vote à l'unanimité.

• Arrêt zonage des eaux pluviales

Pièce obligatoire du PLU. Il sera mis en enquête publique en même temps que celle du PLU.

• Mise à disposition des associations des salles communales pour l'année 2025/2026 :

Une charte de mise à disposition des salles est mise en place pour encadrer les conditions d'utilisation ; elle prévoit également des tarifs différenciés en fonction des salles et de leur occupation. Vote : 18 voix pour et 1 abstention

• Dispositif « argent de poche »

Ce dispositif offre la possibilité aux jeunes de 16 à 17 ans d'effectuer quelques travaux pour la commune pendant les vacances scolaires en échange d'une indemnisation de 15 euros par demi-journée. Vote à l'unanimité



Prenons soin de nos facteurs !



Force est de constater que nos facteurs doivent faire face à des difficultés pour distribuer le courrier. Divers problèmes apparaissent :

- des boîtes aux lettres non normalisées et des accès difficiles ;
- les facteurs sont aussi régulièrement victimes d'agressions canines : en 2024 par exemple, en Auvergne-Rhône-Alpes, 160 facteurs ont été agressés par un chien lors de leur tournée de distribution. Les agressions graves entraînent des arrêts d'une durée moyenne de 30 jours. L'agression canine est l'une des causes majeures d'accidents du travail pour le facteur.

La Poste demande donc à ses administrés :

- d'installer une boîte aux lettres normalisée avec le nom des habitants clairement identifié, à un endroit accessible sans obstacle ;

- de positionner sa boîte aux lettres au début du chemin pour éviter que le facteur n'emprunte la voie si un demi-tour est impossible ;
- de prendre toutes les mesures pour qu'il n'y ait aucun contact possible entre un animal et le facteur, d'attacher ou d'isoler celui-ci lors de la présence du facteur, de coller (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien ;
- de mettre en œuvre toute autre mesure utile pour assurer la sécurité du facteur.

Le non-respect de l'ensemble de ces règles peut amener à une suspension de la distribution du courrier afin de protéger nos facteurs de tout risque d'accident. Nous comptons sur votre compréhension.

INFORMATIONS COMMUNALES

Dispositif « Argent de poche »



Pour la septième année consécutive, la commune a mis en place le dispositif « Argent de poche ». Nous avons accueilli, cette année, Pablo, Maël, Léa, Sarah, Sam et Sean, âgés de 16 à 18 ans.

L'idée est simple : permettre à des adolescents de la commune de s'occuper utilement pendant leurs vacances, tout en se mettant au service de la collectivité. Ces jeunes ont ainsi eu l'occasion de découvrir la diversité des travaux réalisés aux côtés des employés municipaux : aide au secrétariat, désherbage dans les cimetières, coups de peinture, etc. Les jeunes ont travaillé pendant une semaine, à raison de 3h30 chaque matin.

Ils ont été rémunérés 15 € par demi-journée.

Un grand merci à eux pour leur engagement et leur participation à ce dispositif citoyen !

Affouage



Comme chaque année, la commune de Valromey-sur-Séran propose des lots de

bois. Pour prétendre à l'attribution d'un lot, il faut être propriétaire d'un logement fixe et réel sur la commune, y séjourner 6 mois durant la période hivernale et disposer d'un mode de chauffage au bois. A l'attribution du lot, l'affouagiste devra s'acquitter du paiement de la taxe de 30 € pour 15 stères de bois et fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Les inscriptions sont enregistrées à la mairie de Belmont : 04.79.87.33.57 jusqu'au 30 septembre 2025.

Travail sur les sources



La commune lance un groupe de travail réunissant élus et habitants autour d'un objectif commun :

mieux connaître les sources qui alimentent bacs, lavoirs et autres points d'eau, afin de les préserver durablement. Il s'agit de garantir qu'elles restent un bien commun, d'en assurer la pérennité et d'anticiper les enjeux liés à l'eau, de plus en plus sensibles aujourd'hui.

Des connaissances existent déjà, mais elles sont souvent dispersées, parfois orales, et méritent d'être complétées tant que ceux qui les détiennent (anciens, riverains) peuvent encore les transmettre. Si les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont désormais bien recensés dans les outils SIG (systèmes d'information géographique), les sources et eaux souterraines restent plus discrètes, parfois jalousement gardées, parfois oubliées.

Ce travail collectif vise à recenser, cartographier, comprendre... et transmettre.

Sur le chemin des écoliers

Les enfants de notre commune représentent plus de la moitié des effectifs de l'école de Champagne, qui accueille cette année 135 élèves de la maternelle au CM2. Ce chiffre est à priori en légère baisse pour cette rentrée mais les 7 classes sont maintenues, avec une mixité des niveaux pour un meilleur équilibre des effectifs (avec un nombre d'enfants par classe qui ferait rêver en ville) et un bénéfice incontestable pour les enfants. Outre les enseignements et projets pédagogiques classiques, les enseignants organisent, avec l'appui financier des communes, un an sur deux, une classe de mer pour les CM1 et CM2 et, en alternance, une classe découverte à la montagne pour les CE1 et CE2.

Pour ce qui concerne la cantine, une réflexion a été lancée pour accueillir au mieux les demi-pensionnaires sur un lieu unique, à l'école, en deux services, alors que depuis le COVID les enfants de maternelle prenaient le déjeuner au Club house de foot.

Pour cette rentrée scolaire, un soutien scolaire va être mis en place par des bénévoles, l'objectif étant, tout en s'appuyant sur les cahiers scolaires et la coordinatrice du PEDT (projet éducatif territorial) de donner des outils aux enfants leur permettant d'améliorer leurs capacités d'apprentissage. Ces sessions seraient organisées par groupe de 8 et pourraient éventuellement s'étoffer en fonction du nombre de bénévoles.

Vous aimez lire ?

Les boîtes à livres sont arrivées !



Cela ne vous a pas échappé, des boîtes à livres ont été installées par nos agents communaux. Vous les trouverez devant les mairies de Belmont, Lompnieu et Sutrieu mais également dans le bâtiment de l'ancienne gare à Don.

Vous pouvez y déposer des livres dont vous voulez vous séparer et choisir gratuitement ceux qui vous plaisent. Bonne lecture !

Une bibliothèque est ouverte à Lompnieu

Avant la création de notre commune de Valromey-sur-Séran, la municipalité de Lompnieu a créé sa bibliothèque et financé le mobilier : elle est installée au sein de la mairie. La gestion de la bibliothèque

a été confiée à l'association rurale de Lompnieu, ARLO. Le fonds des ouvrages en rayons résulte exclusivement de dons des habitants et amis de la commune. La bibliothèque est ouverte à tous les habitants de la commune et l'emprunt d'ouvrage(s) est gratuit. Aujourd'hui, plus de 1 500 livres sont en rayons et concernent des romans d'auteurs français, étrangers, contemporains ou classiques, des livres autobiographiques, une section romans policiers, science-fiction, histoire, théâtre, livres d'enfants. Les ouvrages peuvent être consultés et empruntés en salle de bibliothèque les jeudis de 14h30 à 17h. Un catalogue en version numérique est disponible sur demande (voir ci-dessous les coordonnées à joindre pour l'année en cours). Le catalogue a été mis à disposition de la médiathèque du Valromey à Champagne, et un exemplaire papier a été déposé dans chaque boîte à livres installée à Belmont, Lompnieu, Sutrieu, Vieu.

Evelyne BRON : 06.25.08.58.42.

Michel Poncet : 06.07.67.11.34

La Place du Village au Mémorial Valromey Lèbe

C'est à l'initiative du Comité du Mémorial Valromey Lèbe que *La place du Village*, émission culte longtemps diffusée sur France 3, a décidé de déplacer sa caméra dans le Valromey le 17 juin dernier pour faire connaître au public du site « Maurienne TV » l'action de la Résistance dans notre val et rendre hommage à ses acteurs.

Jean-Noël Deparis, son sympathique animateur, accueilli par Pauline Godet, maire, et à qui la commune avait fait l'honneur des produits locaux en guise de « déjeuner sur l'herbe », avait retenu pour ses enregistrements trois sites clés de cette dramatique période dans le Valromey. Le chantier de Jeunesse d'Artemare, d'abord, dont l'assaut par les hommes de Plutarque alias Maurice Morrier dans la nuit du 10 au 11 septembre 1943, marque le début de la Résistance entre Lèbe et Colombier, entre Retord et l'axe Culoz - Ambérieu. Le village de Saint-Maurice, ensuite, dont l'incendie, le 15 juin 1944, constitue un haut fait des affrontements entre les maquisards et la *Wehrmacht*. Le Mémorial départemental de la Lèbe, enfin, dont les plus de 160 noms gravés dans la pierre suffisent à illustrer l'engagement et le courage du Valromey pendant la Seconde Guerre mondiale.

Jean-Noël Deparis, soucieux de produire des enregistrements vivants, a successivement tendu le micro à J.B. Zambelli et Michel Pras, à Jocelyne

Wlassewitch et Henri Reynaud ainsi qu'à Emmanuel Massé. Pour sa part, Gérard Juillet a fait revivre ses souvenirs de l'incendie de Saint-Maurice, alors qu'il n'avait pas 10 ans.

Preuve de l'intérêt du sujet, la séquence au Mémorial de la Lèbe avait été vue plus de 10 000 fois moins d'une heure après son enregistrement et plus de 200 000 fois quelques semaines plus tard.

La Place du Village a saisi cette occasion pour présenter quelques activités locales, telles la bergerie de Lauryane à Samonod, la coutellerie de Florian Bornarel, le domaine viticole de Claude Collomb... Elle a également rendu hommage au chanteur Jean-Marc et réalisé une superbe interview de Jacque Soyer, colonel centenaire.

Ces enregistrements sont à retrouver sur Internet à l'adresse :

<https://www.youtube.com/@laplaceduvillageofficieltv/videos>



Stèle de Saint-Maurice.

CROIX-ROUGE

La commune de Valromey-sur-Séran tient à mettre en avant cette institution qui apporte une aide précieuse aux familles en difficultés, tant sur le plan vestimentaire qu'alimentaire ou matériel. La Croix-Rouge est gérée par des bénévoles, trop peu nombreux, qui font un travail extraordinaire.

N'hésitez pas à les rejoindre !

La Croix-Rouge est une organisation internationale créée en 1863 par Henry Dunant, Genevois d'origine et naturalisé Français le 26 avril 1859 à Culoz. Elle avait pour but de secourir les victimes de Guerre.

L'antenne de Champagne-Culoz comprend 9 bénévoles permanents et peut compter sur l'aide d'une vingtaine de bénévoles occasionnels. Elle fait partie de l'unité locale du Bugey, couvrant une zone étendue de Ceyzérieu à Ruffieu-en-Valromey, et de Culoz à Chanay.

Les missions de la Croix-Rouge consistent en des aides alimentaires, financières et vestimentaires pour les personnes en situation de grande précarité en lien avec les services sociaux (assistantes sociales, CCAS).



Pour financer ses activités, l'unité locale organise des événements tels que :

- un bric-à-brac à Belmont, qui connaît un grand succès,
- un vestiaire ouvert à tous, chaque lundi à Culoz, de 9h à 12h et de 14h à 16h30,
- un vide vestiaire d'automne en octobre,
- une vente de jouets en décembre.

En 2024, pour la période de mars à octobre, la Croix-Rouge a acheté 4 tonnes de marchandises à la Banque Alimentaire et confectionné 121 colis qui ont bénéficié à 192 personnes.

Exemple : 1 famille monoparentale avec 3 enfants reçoit un panier d'une valeur moyenne de 340 €.

La Croix-Rouge a également apporté une aide financière à une vingtaine de foyers.



La commune de Valromey-sur-Séran soutient les actions de cette association en mettant à sa disposition un local à l'année pour le stockage et la salle communale de Belmont pour le bric-à-brac.



Vos dons peuvent être faits directement au local de Culoz, au 24 passage de la Crochate, les lundis de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ou rue du Boule à Champagne le jeudi matin et le samedi matin de 9h à 12h.

Pour rappel, les objets et les vêtements doivent être en bon état et propres.

Pour joindre la Croix-Rouge de Champagne-Culoz :
Mail : crf.champagneculoz@orange.fr
Tél. fixe : 04 79 87 04 38 (uniquement le lundi)
Portable : 06 85 30 69 06

Le petit train du Valromey (1898-1933)

Philippe Schneider

Il était une fois un petit train qui eut bien du mal à naître. Le Valromey de la fin du XIX^e siècle est un pays de montagnards, rude, pauvre, renfermé sur lui-même, à l'écart des grands itinéraires routiers et peu développé économiquement (quelques scieries et de rares fruitières)

Mais l'essor des chemins de fer à partir du Second Empire va persuader les élus locaux de la nécessité d'une voie ferrée entre Artemare et les Abergements dès 1879.

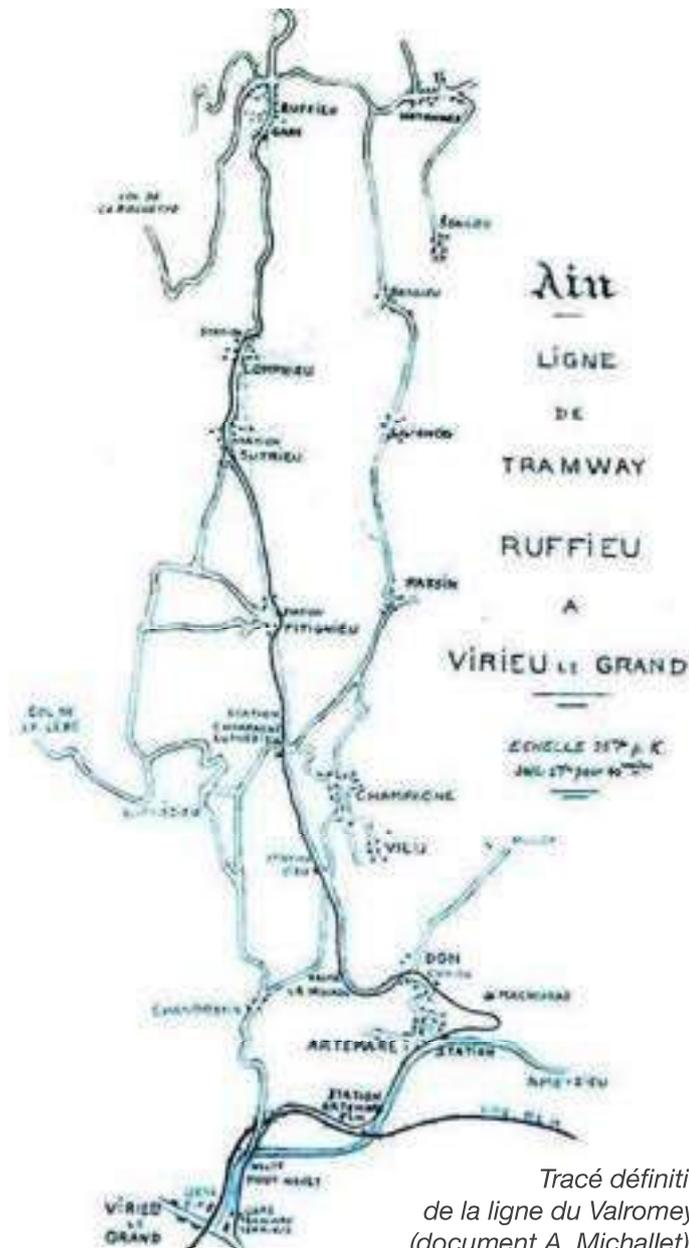
Le projet est adopté et une concession est accordée en 1891 à Joseph Jeancard pour un tramway à vapeur, mais il faudra 7 ans pour que le projet se concrétise, 7 ans de négociations, de tractations, de « coups fourrés », d'opposition entre Ruffieu et Hotonnes, Champagne et Artemare, sur le choix du tracé, des gares, chacun essayant d'attirer le

tramway à son profit mais surtout d'éviter qu'il profite à l'autre.

Les communes ont du mal à le financer et à payer leurs subventions, donc les travaux ne démarrent vraiment qu'à l'été 1897, du fait des nombreuses contraintes techniques (pente de 4,5% maximum, longues courbes pour « monter »)

Quelques chiffres

17 km de voie de 1 m de large en bordure de route, 37 passages à niveau, 9 gares, 1 tunnel à Machuraz et de nombreux ponts ou ouvrages, pour assurer 4 trains par jour dans chaque sens entre les 252 m d'Artemare et les 707 m de Ruffieu.



15 juillet 1898 : Inauguration – le premier train quitte Virieu le Grand, la vaillante locomotive Corpet – Louvet 030 T de 15 tonnes tire ses 2 wagons remplis d'officiels, de parlementaires et d'invités pour les emmener à Ruffieu pour un banquet pantagruélique chez la Mère Vignand au son de la Marseillaise.

Le Valromey va vite se développer économiquement jusqu'à la guerre de 1914, et le train va assurer un trafic voyageurs important. On descend à Artemare pour aller chez la modiste ou les pâtisseries, on vient aux foires à Champagne ou prendre le PLM à Virieu-le-Grand, on vient aussi passer son certificat d'études à Artemare ou Champagne, ou



La 51 en manœuvre à la gare d'Artemare ville.



La locomotive n° 51 et le train descendant quittent Artemare-Ville (document J. Pillon)

voir ses amis entre villages pour un tarif modique (0.12F du km en 1^{re}, 0.10F en 2^{de}) ; toujours pas de déviation vers Champagne ou de prolongation jusqu'à Hottonnes.

Le trafic marchandises, très sous-évalué, va vite se développer jusqu'à atteindre environ 3400 T annuelles :

- soit trafic montant (les usines Buscal de Virieu envoient ciment et chaux vers le Valromey, les fûts de vins de chez Rome ou Crollet remontent vers les aubergistes du Haut-Valromey, des engrais pour traiter les vignes de Don, Chassin ou Vieu, pierres, tuiles et ardoises pour les constructions, épicerie, cosmétiques, pétrole pour les commerces du Valromey)
 - soit trafic descendant, surtout constitué de grumes ou de bois ouvré des scieries de Ruffieu ou du Haut-Valromey, des fromages des 28 fruitières, des bestiaux de Lompnieu, Sutrieu, des peignes ou épingles de l'usine Laguerre de Don, ou du lait condensé de l'usine de lait de Champagne vers les gares PLM d'Artemare ou Virieu.
- La guerre de 1914 va donner un vrai coup d'arrêt au train (plus que 2 trains par jour dans chaque sens), beaucoup moins de voyageurs (les femmes restent sur les fermes, même s'il y a les permissionnaires, mais il n'y a plus de villégiateurs). Le



Arrivée du petit train à Don vers 1910 (document Schwenzer).

trafic marchandises est très réduit (pas de foires, exportations des usines à l'arrêt, moins de bras dans les scieries..)

Mais le train survit, le pays valromeysan a du mal à se remettre de la guerre, les usines, les scieries et les fruitières sont au ralenti.

Le coup de grâce sera l'accident du 28 décembre 1923, quand le train s'emballé dans la descente entre la Faverge et Vieu, et bascule à la suite d'un éboulement sous les rails. Peu de voyageurs, mais les 2 conducteurs aguerris sont tués et plusieurs voyageurs blessés, et surtout le voie est inutilisable pendant plusieurs mois jusqu'à l'été 1925. Le petit Train ne s'en remettra pas, on l'appelle dorénavant le « tacot ».



Au lendemain de l'accident du 29 décembre 2023 (photo document RTA).

Quelques dates

30 juin 1933 : le dernier train du soir (presque vide) effectue sa dernière montée vers Ruffieu

1^{er} juillet 1933 : les cars Gonnet sont pleins et assurent le transport entre Hottonnes et Belley

Entre 1935 et 1937 : démantèlement des voies et revente du matériel par l'entrepreneur Rodaire.

Pendant 35 ans, le Petit Train du Valromey a rythmé la vie quotidienne des villages, il servait d'horloge pour régler les emplois du temps de chacun. Il a participé au désenclavement du Valromey. Même s'il fut source de hargne, de rivalités, de critiques, il a aussi été artisan d'entente, d'union et de développement économique.

La vague économique des années 30 et le développement des transports automobiles ont eu raison de son sifflement.

AGENDA

Dimanche 28 septembre : Repas partagé organisé par la Dondelette

Dimanche 5 octobre : Conférence sur Maurice Renard et son livre « *Le péril bleu* » et projection du film à 16h00 à la salle de Chongnes

10, 11 et 12 octobre : Exposition de peinture et d'artisanat à la salle polyvalente de Belmont. Vernissage le samedi 11 octobre à 18h00

Mardi 14 octobre : De 17h30 à 19h, dégustation des produits de nos producteurs locaux organisée par l'AMAP, rue du Boule à Champagne-en-Valromey

Vendredi 31 octobre : Halloween à la salle polyvalente de Belmont

Dimanche 9 novembre : A 15h00, conférence historique : « *De la Libération à l'Europe : la reconstruction de la France après 1944* », organisée par le Comité du Mémorial Valromey Lèbe à la salle polyvalente de Belmont, en partenariat avec la commune de Valromey-sur-Séran.

Mardi 11 novembre : Cérémonies à 10h30 à Fitignieu, 10h45 à Charancin et et Luthézieu, 11h00 à Belmont, Chongnes, Lompnieu et Sutrieu. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue des cérémonies à la salle polyvalente de Chongnes.

Dimanche 16 novembre : Après-midi karaoké organisée par la Dondelette à la salle des fêtes de Chongnes.

Samedi 22 novembre : Soirée magie à la salle polyvalente de Belmont

Samedi 6 et dimanche 7 décembre : Repas des aînés à la salle polyvalente de Belmont

Samedi 13 décembre : Noël des enfants à la salle polyvalente de Belmont

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Le 29 mai, **Côme ROHAUT**, fils de Fanny TURELLO et Gaëtan ROHAUT (Sutrieu)
- Le 31 mai, **Edmond JACQUIOD**, fils de Énimie JACQUIOD et Nicolas TRAN (Don)
- Le 8 juin, **Gabriel JACQUEMET**, fils de Léa BERTHUIN et Étienne JACQUEMET (Belmont)
- Le 29 juin 2025, **Marilou LACOSTE**, fille de Lucile PETIT et Pierre LACOSTE (Lompnieu)

PACS

- Le 3 mai, **Caroline MARCHAND et Sébastien FALQUET** (Charancin)
- Le 22 mai, **Marie PRENEZ et Sébastien BIDET** (Les Mélines)

Mariages

- Le 7 juin, **Frédérique LANTELME-JAY et Gilbert LABROSSE** (Vaux-Morets)

Décès

- Le 19 mai, **Juliette PERRON née MONTPERRIN** (Saint-Maurice)
- Le 12 juin, **Gérard GAILLARD** (Lompnieu)
- Le 8 juillet, **Jean MILLET** (Champdossin)
- Le 9 juillet, **Guy LOMBARD** (Saint-Maurice)
- Le 15 août 2025, **Suzanne MENUBARBE née FORAY** (Champdossin)
- Le 21 août 2025, **Laurent ROSAZZA** (Fitignieu)

ELIOT ET LE COLONEL SOYER



Un siècle les sépare !

Par une belle après-midi de printemps, une rencontre inhabituelle eut lieu entre deux personnes que tout semblait opposer : un centenaire et un enfant d'un an. Un siècle les sépare, mais le hasard les réunit. Le colonel Soyer a connu la guerre, l'évolution de la technologie, l'invention de la voiture et du numérique. Et Eliot utilisera ces merveilles de la modernité dès son plus jeune âge. Nous lui souhaitons une longue vie comme celle du Colonel !

18 juin 2025... 100 ans d'écart !

L'Echo des Hameaux

1, place de la Mairie • 01260 Valromey-sur-Séran • Tél. : 04 79 87 33 57

Directeur de la Publication : Pauline Godet • **Rédacteur et Crédits Photos** : Commission culturelle
Mise en page et impression : Gonnet Imprimeur • Tirage : 930 exemplaires.